

## **Rapport d'activité 2014**

"Il paraît que la crise rend les riches plus riches et les pauvres plus pauvres. Je ne vois pas en quoi c'est une crise. Depuis que je suis petit, c'est comme ça."

Michel Colucci, dit Coluche - 1944-1986  
Extrait du sketch "Le chômeur"

### **Introduction**

2014 a été une année de transition et d'incertitude difficile à vivre pour les demandeurs d'emploi. L'abolition du revenu minimum (RMCAS), le manque de moyens pour financer de nouveaux Emplois de solidarité (EdS) et la fin des Stages de requalification cantonaux (STAREC) ont plombé le passage des indemnités fédérales de chômage aux mesures cantonales pour les chômeurs en fin de droits.

Les stages obligatoires d'évaluation à l'emploi, nouvellement instaurés pour les personnes émargeant à l'aide sociale, ont marqué la prise en charge de l'Hospice général des mesures d'aide à la réinsertion, auparavant à la charge exclusive de l'OCE. Ces derniers ont posé et posent encore une multitude de problèmes, notamment sur l'aspect impérieux de la mesure, ainsi que sur la qualification du personnel intervenant et sur la nature des travaux assignés aux bénéficiaires (souvent au profit de l'institution).

Cependant, les changements intervenus durant cette législature au niveau du Département (DEAS) et de la direction de l'Office cantonal de l'emploi (OCE) ont eu une influence bénéfique sur nos relations avec les autorités. Le Trialogue s'en réjouit, lui qui se donne entre autres rôles de relayer les problèmes et dysfonctionnements chroniques aux acteurs politiques et administratifs en charge des secteurs concernés, et ce pour le bien des demandeurs d'emploi. Ce travail en réseau nous est indispensable pour mener à bien notre mission.

Nous avons été écoutés tant par la Direction de l'action sociale que par celle de l'Office de l'emploi. Cette plus grande transparence dans nos relations est prometteuse. Nous la saluons.

### **Quelques réflexions issues de notre activité**

Le Trialogue en tant qu'observatoire privilégié dans le domaine du chômage et de l'aide sociale intervient auprès des autorités lorsqu'il constate des dysfonctionnements répétés qui se répercutent sur les droits et le suivi des chômeurs et des chercheurs d'emploi.

### **En matière d'aide sociale :**

Bien que conscients de la complexité des situations de vie de chacun des bénéficiaires de l'aide sociale, nous constatons depuis plusieurs années, une **désaffection des instances publiques sur l'accompagnement social des personnes au profit d'une simple gestion administrative.**

Nous avons été confrontés à des réactions extrêmes de bénéficiaires de l'aide sociale qui, révoltés par leur situation sans issue se sentent non seulement abandonnés mais également « punis » voire « condamnés ». **Le recours à la répression**, telle que la mise au barème des requérants d'asile durant de très nombreux mois nous semble trop souvent inapproprié et même dangereux.

Ainsi, las de se voir proposer des stages et autres activités non-salariées, persuadés de l'indifférence de tous sur leur sort, sans revenu suffisant pour vivre décemment, certains consultants nous confient ne plus avoir rien à perdre et, parfois même, être prêts à des actes désespérés envers eux-mêmes, mais également envers les représentants des institutions qui, pensent-ils, les abandonnent.

**Les retards dans la prise en charge des personnes qui font appel à l'HG** peuvent s'avérer catastrophiques, entraîner la perte du logement, un endettement durable auprès d'amis et de membres de la famille et une atteinte à la santé non négligeable.

Nous avons, à répétitions reprises, été amenés à rappeler aux assistants sociaux la teneur de la loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI) qui prévoit la possibilité d'une aide financière provisoire afin de pourvoir aux besoins fondamentaux, lorsque la demande de prestations est incomplète sans faute du demandeur.

Le fonctionnement de l'HG a évolué et ne correspond peut-être plus à sa mission originelle !

### **En matière de chômage :**

Confrontés à plusieurs reprises au fait que des assurés se voyaient refoulés à l'inscription au chômage au motif qu'ils ne remplissaient pas les critères requis pour bénéficier d'indemnités, alors même que l'étude des dossiers d'inscription relève exclusivement des caisses de chômage, nous avons interpellé le Conseiller d'état en charge du département.

**Nous avons obtenus le droit à un "avis de passage"** pour les bénéficiaires de l'assistance publique et de l'assurance-chômage. Ce document permet, en cas de refoulement à la réception de pouvoir retrouver des droits rétroactivement au jour où la personne s'est présentée et lui permettre de rembourser ainsi les dettes contractées auprès de privés.

**Le problème des avances chômage que nous soulevons sans succès depuis plusieurs années déjà perdure.** Il résulte de règlements et notes internes qui permettent à l'Hospice Général et aux caisses de chômage de se renvoyer le fardeau des avances. Les assurés en font les frais, en restant parfois des mois sans revenu, se voyant, dans les cas les plus graves, mis en poursuites et expulsés de leur logement.

Les dicastères de l'aide sociale et du chômage étant attribués à un même conseiller d'Etat, M. Mauro Poggia, nous comptons l'interpeller durant l'année 2015 sur ce thème afin que les responsabilités entre les deux départements soient mieux définies et connues de tous les acteurs sociaux et de toutes les caisses de chômage.

### **Relations extérieures :**

Le 1er février 14	Participation à la journée de la CGAS "Contre la précarité et pour la protection contre les licenciements"
Le 13 février 14	Visite aux ADC de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds
Le 11 mars 14	Avenir Social - Rencontre : "les dilemmes des travailleurs et travailleurs sociaux engagés dans les services publics"
Le 22 mars 14	CGV- Genève : formation sur le stress au travail dans des situations d'aide
Le 1 <sup>er</sup> avril 14	Rencontre OCE - Communes – Trialogue
Le 10 avril 14	Participation à l'AG de l'association "Partage"
Le 13 mai 14	Avenir Social - Rencontre : "SPC Famille : Constat, bilan après une année de fonctionnement de la nouvelle loi"
Le 23 mai 14	Participation au Symposium « Travail et Souffrance psychique » organisé par l'OCIRT
Le 11 juin 14	Fête de l'accession de M. Sami Kanaan à la Mairie de Genève
Le 14 juin 14	Participation au samedi de Partage
Le 19 juin 14	Palais-Eynard – audition
Le 25 juin 14	Séance d'information par le Préposé cantonal à la Protection des données et transparence (PPDT)
Le 3 novembre 14	Séance d'information relative au Règlement sur les subventions municipales
Le 11 novembre 14	Séance d'information relative au nouveau droit comptable
Le 29 novembre 14	Participation au samedi de Partage

### **Entretiens et conférences donnés au Trialogue**

Le 21 janvier 14	Entretien et présentation de Point Info Services
Le 26 mars 14	Entretien avec les responsables de l'accueil à l'ORP (Mme Van Gessel et M. Vergères)
Le 9 avril 14	Conférence donnée aux étudiants de 3 <sup>ème</sup> année de l'Ecole d'assistant-e-s socio-éducatif-ve-s (ASE)
Le 3 juin 14	Entretien avec des étudiants de la HETS sur les dispositifs d'insertion proposés à Genève aux chômeurs de longue durée.

Le 26 juin 14	Entretien avec l'équipe éducative de la maison de l'Ancre (EPI)
Le 2 septembre 14	Présentation sur "la situation du chômage à Genève" à l'OFP et la Cité des Métiers
Le 24 septembre 14	Présentation de la LACI (objectifs, prestations) et du Trialogue à des apprentis de 3ème année - ASE
Le 30 septembre 14	Cours interne sur des chapitres choisis de l'assurance-chômage
Le 14 octobre 14	Présentation du Bureau Central d'Aide Sociale (BCAS)
Le 11 novembre 14	Visite et entretien avec le Centre d'Action Social d'Onex
Le 9 décembre 14	Entretien avec une délégation officielle chinoise dans le cadre d'un programme intitulé "Sécurité sociale et droit du travail".

### **Accueil de stagiaires et d'étudiants**

Du 16.06.14 au 20.06.14	Sirovina Amer (ECG)
Du 23.06.14 au 08.07.14	Dinore Avdyli (ECG)
Du 28.07.14 au 07.01.15	Pauline Vinitski (PPE+)

### **Vie de la maison**

Le nombre de consultants reste très élevé. Ce sont surtout les consultations juridiques qui sont de plus en plus sollicitées. Les demandes en matière de droit du travail augmentent fortement. Les problèmes rencontrés par les bénéficiaires de l'aide sociale sont aussi en augmentation.

Si le Trialogue peut absorber ce surplus de travail, c'est grâce à un grand nombre de bénévoles fidèles mais aussi nouveaux. Plusieurs offres de collaboration nous parviennent chaque mois.

### **Extrait d'un témoignage :**

*« ... . Un grand merci pour cette expérience vécue au Trialogue. Elle m'a permise de rester confiante en moi-même et en les autres dans cette période difficile de recherche d'emploi. Au même titre que le service militaire, le bénévolat devrait être obligatoire pour toute personne pour lutter contre l'indifférence et ces vies décloisonnées dans nos sociétés modernes. Je pourrais disserter longtemps encore peut-être parce que vous me manquez ! ... » - S. H.*

Le 10 septembre 14	Edmond nous a servi ses fameux malakoffs dans le jardin
Le 10 décembre 14	Traditionnelle visite du Père Noël

## Activités statutaires

Assemblée Générale : Le 2 juin 2014

Comités : Les 24 février - 15 septembre et 24 novembre 2014

## Publication

Une refonte complète du « **Guide des droits et devoirs des chômeurs** » a été nécessaire pour répondre à l'évolution des techniques informatiques. Le Trialogue tient à remercier chaleureusement la Ville de Carouge et sa conseillère administrative en charge des affaires sociales, Madame Jeannine de Haller, ainsi que la Fondation Hans Wilsdorf pour leur généreux soutien financier. Il est régulièrement tenu à jour en ligne à l'adresse [www.guidéchomage.ch](http://www.guidéchomage.ch).

### **Accès au site :**

Le site a été visité en moyenne **19'165 fois par mois** (de mai 2014 à avril 2015)

## Conclusion

Nous ne résistons pas à l'envie de reprendre la conclusion du rapport d'activité de l'année 2013 tant la situation semble se figer, voire même s'éterniser :

*"Comment expliquer le décalage impressionnant entre les discours sur la bonne, l'excellente santé de l'économie suisse et genevoise et la réalité observée sur le terrain, la paupérisation inquiétante d'une partie toujours plus grande de la population ?*

***Plutôt que de parler de crise économique à tout venant, il serait plus juste de parler d'une crise de la répartition des richesses et de la solidarité !***

*Genève a les moyens de juguler cette crise. Elle pourrait même devenir exemplaire dans ce domaine et consolider sa vocation humanitaire, si ce n'est la retrouver !*

*Les moyens à mettre en œuvre ne devraient pas grever les budgets : remettre la "prévention" au centre des préoccupations et s'assurer que les protocoles, les notes internes et les pratiques institutionnelles respectent la loi mais aussi "l'esprit de la loi" et "l'esprit de la Genève humanitaire".*

*Une politique qui se refuse d'agir en amont pour ne réagir que lorsqu'elle se sent acculée à le faire engendre des coûts très élevés en terme de santé.*

*L'intérêt d'une communauté à **investir dans le social**, nous paraît réel, en terme d'image, de bien-être, d'économie et de sécurité. Il serait temps de les considérer."*

Les profonds changements sociaux dus à l'évolution économique et sécuritaire, aux migrations et à l'état des finances cantonales ont encore creusé le fossé existant entre les citoyens, consolidant la société à deux vitesses que nous connaissons. Dans ce paysage et à toute petite échelle, le Trialogue semble plus que jamais indispensable ! Le Fonds Béquille, géré avec rigueur, permet très souvent d'éviter de réelles catastrophes sociales.

### **Remerciements**

Nous remercions la Ville de Genève – Monsieur Sami Kanaan, son maire, et Madame Esther Alder, sa conseillère administrative en charge du Département de la cohésion sociale et de la solidarité - qui nous subventionne et met à disposition la maison de l'avenue de la Forêt ainsi que les nombreuses communes qui nous soutiennent financièrement.

Nous remercions également les fondations, les institutions privées, les acteurs économiques et les privés qui nous permettent d'aider les plus démunis au travers du "Fonds Béquille" qu'ils financent.

Nos remerciements vont aussi à l'association «Partage» qui nous permet d'offrir des repas aux personnes particulièrement démunies. Sans l'aide de nos nombreux donateurs dont la générosité n'a fait que croître ces dernières années, le Trialogue ne pourrait répondre aux attentes d'une population de plus en plus précarisée.

Nous n'oublions pas la Croix-Rouge qui organise la campagne "2 x Noël" qui permet au Trialogue de redistribuer des biens de première nécessité et des jouets.

Nous remercions enfin chaleureusement les très nombreux bénévoles du Trialogue qui offrent un regard empathique mais professionnel à nos consultants et dont l'efficacité est largement reconnue au-delà même de l'association ainsi que les assistants sociaux, les conseillers en personnel et la population qui tous nous font confiance.

Doris Gorgé, Présidente  
Jean Ladame, Vice-président

Genève, le 31 décembre 2014

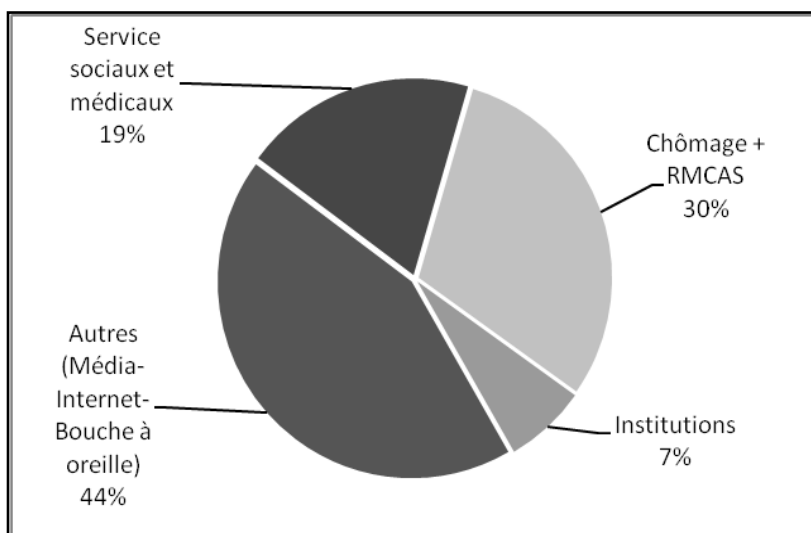
Annexe : données chiffrées

# Le Triologue en chiffres en 2014

## Prestations accordées en 2014

Projet indépendant	5
Dossier candidature	5334
Permanence juridique	5306
Appui informatique	541
Appui français / alphabétisation	21
Bilan professionnel et coaching	289
Aide social et endettement	97
Mise à disposition de PC ( pour recherche d'emploi )	2145
Permanence fiscale	46
<b>Total</b>	<b>13784</b>

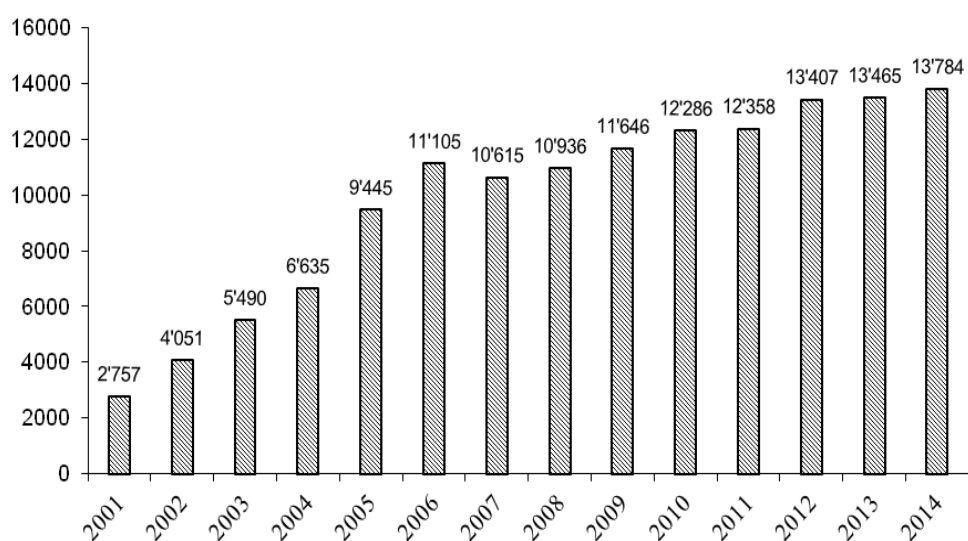
## En 2014 les consultants nous ont été envoyés par



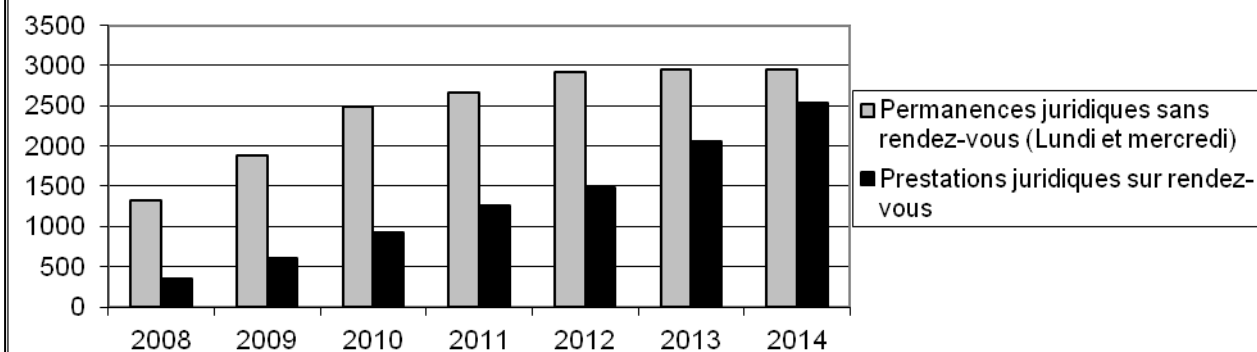
Repas servis en 2014 :  
1825 repas



## TOTAL DES PRESTATIONS OFFERTES PAR LE TRIALOGUE



## EVOLUTION DU NOMBRE DE CONSULTATIONS JURIDIQUES De 2008 à 2014



## Le financement du Trialogue en 2014

### Subventions de Communes et Ville de Genève (organismes et montants) :

	<b>CHF</b>
Chêne-Bougeries	3'000.00
Collonge-Bellerive	1'000.00
Cologny	5'000.00
Confignon	1'000.00
Dardagny	250.00
Lancy	3'000.00
Meinier	500.00
Onex	500.00
Plan-les-Ouates	3'000.00
Pregny-Chambésy	2'000.00
Satigny	1'000.00
Thônex	6'000.00
Vandoeuvres	3'000.00
Vernier	600.00
Veyrier	2'000.00
Ville de Carouge	10'000.00

	<b>CHF</b>
Ville de Genève (2 postes ½ de travail)	214'900.00

### Donations

	<b>CHF</b>
Dons - personnes physiques	15'918.85
Dons - autres institutions	11'000.00
Donations de la Fondation Oltramare affectées au Fonds « Béquille » et Fonds « Micro-Crédits »	15'000.00

	<b>CHF</b>
Cotisations	4'725.00